

Communiqué de presse du 18 septembre 2017

Le subventionnement croisé des hôpitaux publics coûte de plus en plus cher aux citoyens – Le chef du DFI doit enfin agir

Tout le monde parle des déficits de certains hôpitaux publics : toutefois, le financement de ces déficits ne représente que la pointe de l'iceberg du flux financier dont les cantons font bénéficier ces hôpitaux. C'est ce que montre une nouvelle étude de l'Université de Bâle. En 2014 et 2015 également, les hôpitaux publics/subventionnés de toute la Suisse se sont vus octroyer plus de 2,5 milliards de francs provenant des recettes fiscales en sus des subventions cantonales ordinaires. L'association CPS exige que le chef du DFI prenne enfin les intérêts des assurés et des contribuables au sérieux et s'engage sur la voie d'une plus grande transparence et d'une gouvernance plus saine dans le domaine hospitalier.

Cette année aussi, on s'attend à des augmentations de primes supérieures à la moyenne. Une étude de l'Université de Bâle consacrée aux différences de tarifs et de financement entre les différents cantons et entre hôpitaux de soins aigus somatiques, publiée en fin de semaine, indique une nouvelle fois les secteurs dans lesquels il existe, en raison de subventionnements croisés, d'immenses économies potentielles pour les finances publiques et dans lesquels les primes des caisses-maladie qui assurent le cofinancement sommeillent.

L'étendue des dommages causés par la multiplicité des rôles des cantons peut donc être quantifiée également pour les années 2014 et 2015:

- Les payeurs de primes et les contribuables sont priés de passer à la caisse alors que ce n'est pas nécessaire : en 2015 également, plus de 2,5 mia. de francs de subventionnements croisés ont été versés, soit pratiquement autant que durant les années précédentes. Près de 800 mio. de francs ont été versés illicitement sous forme d'investissements occultes ou par le biais de tarifs de base excessifs. Contrairement à toute attente après l'introduction du nouveau financement hospitalier, les cantons n'ont absolument pas renoncé à ces procédés qui entraînent des distorsions de la concurrence extrêmement problématiques.
- Les cliniques privées travaillent systématiquement de manière plus avantageuse : en 2015 aussi, le tarif de base moyen corrigé des hôpitaux publics/subventionnés était de près de 450 francs plus élevé que celui des cliniques privées.
- Le subventionnement croisé des hôpitaux publics et subventionnés fausse la concurrence de manière très variable : alors que les cantons de Genève (7'650 francs par cas) et Vaud (presque 5'000 francs par cas) injectent massivement des fonds dans leurs propres hôpitaux, ceux d'Appenzell Rhodes-Extérieures, de Zoug, de Thurgovie, du Tessin, d'Argovie et de Lucerne se situent à moins de 1'000 francs par cas.

Le Parlement a déjà invité le Conseil fédéral à agir enfin contre les défaillances coûteuses du système des casquettes multiples des cantons:

- Le postulat Cassis (15.3464) „Loi sur l'assurance-maladie. Feuille de route pour désenchevêtrer les rôles que jouent les cantons“ a été très largement adopté par le Conseil national en mai 2017.
- La motion de la CSSS (16.3623) „Transparence du financement hospitalier assuré par les cantons“, adoptée par les deux conseils, exige qu'à l'avenir la Confédération veille elle-même à la transparence du système. Le Conseil fédéral ne voulait commencer ses réflexions sur le sujet que dans le cadre de la longue évaluation du financement hospitalier dès 2019.

La présente étude montre que, depuis l'introduction du nouveau financement hospitalier en 2012, la nécessité d'agir a augmenté au lieu de diminuer. Désormais, le contexte systématique des déficits croissants des hôpitaux publics est aussi mis au jour : l'association CPS exige que le chef du DFI intervienne enfin et mette en œuvre les missions confiées par le Parlement plutôt que de continuer à jouer la montre.

Renseignements :

Adrian Dennler, président de l'association Cliniques Privées Suisses (CPS) +41 79 687 79 97
Guido Schommer, secrétaire général CPS, +41 79 300 51 45; info@privatehospitals.ch

L'étude „Différences de tarifs et de financement entre hôpitaux publics et cliniques privées dans le secteur des soins aigus stationnaires“ de l'Université de Bâle est publiée ici : http://www.privatehospitals.ch/fileadmin/user_upload/news/Felder_Differences_de_tarifs_et_de_financement.pdf

Vous trouverez davantage de chiffres actuels sur les cliniques privées de Suisse sur le lien suivant: http://www.privatehospitals.ch/fileadmin/user_upload/news/PKS_Bericht_2017_fr_web.pdf